

Communiqué de presse

Les AFC publient leur nouveau livre de la série « 12 questions », sur le sujet éducatif de l'argent de poche

Éducation – Famille – Société

Contact presse:
Benoît Hautier
01 48 78 82 72 – 07 66 42 72 33
b.hautier@afc-france.org

28 place Saint Georges Paris, 750009 www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateur et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET: 784 408 825 00015

APE:9499Z

La Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques publie aux Éditions Téqui son 4^{ème} opus de la série « 12 questions ».

Toutes les familles se posent un jour la question de l'argent de poche pour leurs enfants. Quels montants ? À partir de quel âge ? À quel rythme ? Comment les éduquer progressivement à la gestion raisonnable d'un budget ? Comment gérer les différents profils, de l'enfant qui économise sans jamais toucher à son pécule à celui qui dépense même l'argent qu'il ne possède pas ?

Ce livret des AFC cherche à accompagner les familles dans leur diversité : les parents pourront y trouver des clés et des outils pour accompagner leurs enfants dans la gestion des petits montants des premières années jusqu'à l'autonomie financière de l'âge adulte.

A propos

Depuis 1905, les AFC portent la voix des familles. En 2023, elles regroupent/comptent 50 000 familles adhérentes réparties sur l'ensemble du territoire français, y compris outre-mer, et constituent un réseau de 280 associations regroupées en 71 fédérations départementales au sein de la Confédération nationale. Ce réseau agit pour les familles localement et nationalement avec :

- Des **rencontres avec les décideurs politiques** (ministres, parlementaires, élus locaux...), pour porter la voix de toutes les familles.
- Des **services concrets** aux familles dans les domaines de l'éducation, la consommation, la conjugalité, la santé.....
- Des **centaines de représentations** auprès des institutions, des décideurs économiques ou du système de santé

Les AFC sont fondées sur **la pensée sociale de l'Église** qui définit la famille comme la cellule de base de la société.

La Confédération Nationale des AFC (CNAFC) est membre de l'**UNAF** (Union Nationale des Associations Familiales) depuis sa création, en 1945.

Elle représente la famille au sein du **CESE** (Conseil Économique Social et Environnemental) et est membre du **HCFEA** (Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age).



Communiqué de presse

Depuis 1987, la CNAFC est agréée comme association nationale de **défense des consommateurs**. En 2022, on compte 24 antennes locales de consommation aidant les consommateurs dans les litiges qu'ils rencontrent avec les entreprises. La CNAFC est membre fondateur de la Fédération des AFC en Europe, la **FAFCE**, créée en 1997. Avec 27 organisations membres issues de 21 pays européens, elle est une force de proposition positive pour la famille auprès des institutions européennes.

LA CNAFC est reconnue d'utilité publique depuis 2004.

Elle dispose depuis 2008 de l'agrément national d'association d'usagers du système de santé et, depuis 2010, de l'agrément « *jeunesse et éducation populaire* ».